**JOURNÉE DE REDEVABILITÉ**

Le samedi 07 décembre 2024 s’est tenue sur la place publique située juste à côté de la mairie de Diapangou, une journée de redevabilité des activités de la délégation spéciale de l’année 2023

La cérémonie a connu la participation des acteurs suivants :

* Le Secrétaire Général de la province du Gourma représentant Monsieur le Haut-Commissaire de la province du Gourma ;
* Les chefs de services départementaux et communaux de Diapangou ;
* Les Présidents CVD ;
* Les personnes de ressources de la commune ;
* Les organisations de la Société Civile (OSC) ;
* Les associations et ONG partenaires de la Commune ;
* L’ensemble des différentes couches de la population de Diapangou.

 **La cérémonie s’est articulée autour des points suivants :**

* La situation des recettes propres de 2023 en recouvrement et en dépenses ;
* La situation des ressources transférées de 2023 (éducation, santé, eau et assainissement) ;
* Les principaux partenaires de la Commune ;
* Les principales réalisations de la Délégation spéciale sur fonds propres et avec l’accompagnement des partenaires
* Les perspectives ;
* Les principales difficultés rencontrées par la délégation spéciale

Après la présentation fait par Monsieur Jean YOUMA, Préfet, Président de la Délégation Spéciale, Monsieur Inoussa IDANI, Premier Vice-Président et de Monsieur Abdoulaye OUEDRAOGO, deuxième vice-Président, la parole a été donnée au public pour des intervention qui ont tourné autour des remerciements, des félicitations et des préoccupations relatives à la vie de la commune.

À la fin de la cérémonie, Monsieur Yaya KONE, secrétaire Général de la Province, représentant Monsieur le Haut-Commissaire de la Province du Gourma a pris la parole pour remercier les acteurs et les encourager à accompagner la délégation spéciale dans les œuvres de développement local.

Source : Service de communication de la mairie de Diapangou